

# WARAA

## Les Vainqueurs

Opportunisme et récupération politiques pratiqués par J P Fabre  
 Malgré les efforts du gouvernement pour soulager le monde des travailleurs, l'ANC en difficulté sur le terrain politique dit soutenir les revendications de la STT <sup>P7</sup>

Après la lourde défaite des Guerriers de Tchahoudjo devant le Club Sfaxien  
**Tchanilé Banna, entraîneur de Sémassi débarqué** <sup>P7</sup>



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 19 Mars 2015 N° 063 - Prix 250 F CFA

**Réhabilitation et renforcement des infrastructures routières**

**Le président Faure lance les travaux sur les tronçons**

**Tahligbo-Aného et Ameyran-Magnan** <sup>P3</sup>



**De la revendication syndicale à la promotion de la violence**

**La STT multiplie des actions contre-productives** <sup>P4</sup>

**Opérationnalisation du PRADEB**

**Inauguration des PTFM et remise de crédits aux bénéficiaires à Agbélouvé** <sup>P3</sup>

**Pour une couverture professionnelle du processus électoral**

**Les organisations de presse signent un accord de financement avec le PNUD** <sup>P7</sup>

**Entretien avec le commissaire Général de l'OTR**



**«Nos performances de l'année dernière sont très encourageantes...»** <sup>P2</sup>



**Le Ministre Bawara classe les acteurs Politiques à la veille du scrutin**

**Ces politiciens soucieux de la bonne organisation de l'élection, ceux qui justifient déjà leur prochaine défaite et les losers** <sup>P7</sup>

# Election présidentielle d'avril 2015: Le code de bonne conduite du journaliste paraphé

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Biossey Kokou Tozoun, la coordinatrice résidente du Système des Nations Unies et représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye et les responsables des organisations de presse ont paraphé le vendredi 13 mars à Lomé le code de bonne conduite du journaliste. M. Kokou Tozoun remettant le code à Mme Lo N'diaye. Ce document de 9 pages est rédigé par la HAAC avec l'appui financier du PNUD dans le cadre de la régulation des médias en période électorale, notamment du scrutin présidentiel du 15 avril 2015. Ce code qui se veut un guide et un garde-fou, entend amener les signataires notamment les journalistes à faire preuve de professionnalisme au cours de la couverture de cette élection. A l'entame, il pose les préalables d'une couverture médiatique, précisant que le journaliste doit effectuer des recher-

ches nécessaires sur les différents candidats puis élaborer un planning des activités électorales qu'il entend couvrir. Le code lui demande aussi de relater uniquement les faits électoraux évoquant ses devoirs et responsabilités qui l'obligent à éviter de publier une information sans en vérifier le contenu factuel, à aider les électeurs à se faire librement leur opinion, à n'utiliser que des méthodes honnêtes pour obtenir des informations et à ne pas reprendre des propos haineux ou appelant à l'exclusion.

Le document exige également du professionnel des médias une couverture impartiale et équilibrée des élections en prenant soins de s'abstenir de favoriser un candidat, de révéler ses sources d'informations et de fournir des précisions sur les lieux et les réactions du public. Les interdits comme l'expression des opinions personnelles des journalistes dans les articles de reportage sur l'élection, faire l'apologie du programme d'un candidat, l'acceptation des cadeaux des candidats, le



port lors des reportages des gadgets à l'effigie d'un candidat et s'afficher publiquement et régulièrement avec un candidat sont également consignés dans ce

code. A cela s'ajoutent l'obligation pour le journaliste en mission de se munir de ses pièces d'identité, notamment la carte de presse, le badge d'accréditation, le gilet

portant le logo de son organe de provenance sur lequel doit être inscrit « Presse », d'être vigilant aux tentatives de manipulation et de saisir la HAAC en cas d'agression. Le président de la HAAC, au nom de son institution, exprimé sa reconnaissance au PNUD pour son appui multiforme. M. Tozoun a émis le vœu de voir l'ensemble de la presse togolaise observer scrupuleusement ces principes cardinaux. Mme Lo N'diaye a salué l'initiative de l'organe de régulation des médias, à qui, elle a assuré le soutien du PNUD.

## Entretien avec le commissaire Général de l'OTR «Nos performances de l'année dernière sont très encourageantes... »

Les responsables de l'Office Togolais des Recettes étaient en séminaire la semaine dernière. Pour le Commissaire Général de cette institution, M. Henry GAPERI, cette rencontre a permis aux différents acteurs de faire le bilan des activités de



l'année écoulée et de plancher sur les nouveaux défis à relever. Selon lui, le bilan de l'année écoulée est très satisfaisant. Nous vous proposons l'entretien que nous avons eu avec lui à la fin de ce séminaire.

**WARAA :** Monsieur le  
Suite à la p 4

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

Ezi Akoma  
W. Maléki  
Achile  
A. Fic  
Jack Nukunu  
Hubertine Akouvi  
Séna Le Libre Penseur

**INFORMATICIEN**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

La Colombe  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez  
votre journal  
WARAA  
Les Vainqueurs  
chaque jeudi  
dans les kiosques**

### Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

# Réhabilitation et renforcement des infrastructures routières

## Le président Faure lance les travaux sur les tronçons Tabligbo-Aného et Amegnran-Afagnan

La route du développement passe par le développement de la route. Dans l'optique de cette affirmation, le gouvernement togolais a entrepris depuis quelques années et sous l'impulsion du chef de l'Etat un vaste chantier de réfection des infrastructures routières. Après le lancement des activités sur plusieurs tronçons transversaux, le président Faure a procédé mardi dernier au lancement des travaux de réhabilitation et de renforcement de deux tronçons. Il s'agit précisément du tronçon Tabligbo-Aného (43 Km) sur la RN 4 et du tronçon Amegnran-Afagnan (12 Km) sur la RN 36. A la manière des autres localités qui ont déjà bénéficié de la réhabilitation des infrastructures routières, les populations des préfectures bénéficiaires du projet en cours, Yoto, Lacs, Vo et du Bas Mono se sont fortement mobilisés pour exprimer de vives voix leur joie. Plusieurs personnalités dont le président de l'Assemblée Nationale, le Premier ministre et les membres du



gouvernement ainsi que les partenaires techniques et financiers ont honoré de leur présence cette cérémonie. Localisés dans la région maritime, les tronçons Tabligbo-Aného et Amegnran-Afagnan desservent les localités de Tagligbo, Amegnran, Afagan, Anfoin, Glidji et Aného. Selon le ministre des travaux publics et des transports, ces tronçons de routes une fois réalisés faciliteront le développement socioéconomique de la zone

sud-Est de la région Maritime où se fait la fabrication du ciment et des cultures du maïs, du manioc, de palmerais et de grandes plantations de tecks. Financé à plus de 38milliards par l'Etat togolais et la BOAD, ce projet sera exécuté par l'entreprise COLAS avec un délai d'exécution de 22 mois. Cette entreprise sera alors chargée de faire le nettoyage de l'emprise, le décaissement des abords de la chaussée, le décapage du terrain naturel, une



scarification de la couche de chaussée existante. Elle va aussi y faire d'autres travaux dont les ouvrages de drainage et d'assainissement, la signalisation et les équipements routiers, l'éclairage public, la construction d'un poste de péage et de pesage. A la cérémonie de lancement des travaux sur ces tronçons, le porte-parole des populations, la ministre Ekoué-Dédé Ahouefa a remercié le Chef de l'Etat pour les multi-

ples actions et précisément celles orientées vers les populations de sa région qui bénéficient encore d'un projet de réhabilitation de ces routes. « Les femmes, les enfants les jeunes, les hommes, les opérateurs économiques et toutes les populations de Vo, des Lacs du Bas Mono et de Yoto, se réjouissent de voir ce projet stratégique démarrer », a-t-elle affirmé.

Jack NUKUNU

## Opérationnalisation du PRADEB

### Inauguration des PTFM et remise de crédits aux bénéficiaires à Agbélouvé

Une cérémonie de remise de crédits aux bénéficiaires du (Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) couplée de l'inauguration d'une Plateforme Multifonctionnelle (PTFM) s'est déroulée le 12 mars 2015 à Agbélouvé dans la préfecture de Zio.

Cette cérémonie présidée par le Premier Ministre Artème AHOUMEY Zunu a connu la présence des partenaires techniques et financiers telle la BOAD représenté par son président Christian ADOVELANDE, du Ministre en charge du développement à la base, des députés à l'Assemblée Nationale, des chefs traditionnels, des cadres natifs du milieu et d'une foule des grands jours. Dans sa volonté de re-



pousser, chaque jour que Dieu fait, les frontières de la pauvreté, le gouvernement togolais a initié un nombre de projets parmi lesquels le PRADEB qui s'est fixé pour mission de « former et financer 500 GIE et 1.500 jeunes pour respectivement 843.600.000 francs CFA et 1.200.500.000 francs CFA et installer 200 PTFM pour un montant de 1.147.600.000 francs

CFA » en cinq ans. La cérémonie de ce jour se situe donc dans la phase de l'opérationnalisation du PRADEB avec le lancement des PTFM dans le village d'Adokoé à Agbélouvé et la remise de crédits aux premiers bénéficiaires (jeunes et groupements). Le PRADEB est un programme financé par la BOAD à hauteur de 6 milliards de francs CFA et le gouvernement togolais à



plus 472 millions de francs CFA et la contribution des bénéficiaires qui s'élève à 633 millions de francs CFA. Notons aussi que les Agences de Relais Locales (ARL) qui sont des partenaires techniques du programme auprès des bénéficiaires dans les préfectures du Togo et les Institutions de Micro finance associées à ce programme se sont vues remettre cinq

véhicules Pick UP et trente-cinq motos pour une valeur de 137.250.000 francs CFA pour un suivi efficace et efficient du programme.

Un autre pas vient d'être posé en direction du développement. Vivement que d'autres s'en suivent pour s'inscrire dans la vision de 2030 et faire enfin de notre pays l'or de l'humanité.

A. Fic

De la revendication syndicale à la promotion de la violence

# La STT multiplie des actions contre-productives

Depuis plusieurs semaines déjà, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) muée en confédération ne cesse de multiplier des grèves qui paralysent profondément l'administration publique. Cette centrale syndicale qui brandit des revendications que le gouvernement juge d'ailleurs de légitimes adopte cependant une stratégie d'exclusion des autres centrales syndicales. Etant donné que c'est le corps des enseignants et celui des médecins qui alimentent réellement ces débrayages, ils procèdent également par une incitation à la violence en mettant les enfants dans les rues les transformant



ainsi en leurs boucliers. Après les violentes manifestations des élèves observées à Lomé et à l'intérieur du pays, c'est la ville de Dapaong qui renoue avec les actes de violences et de vandalisme depuis la fin de la semaine dernière. Avec l'enchaînement actuel des différents actes que pose la STT, l'on se demande alors si elle est encore dans la lutte syndicale où elle est à la solde

d'une certaine opposition qui veut faire feu de tout bois pour déstabiliser le pays à la veille de l'élection présidentielle. De sources fiables, les violences constatées à Dapaong ont été déclenchées par les membres ou sympathisants de la STT qui ont agressé jeudi dernier un enseignant qui ne se retrouvait pas dans les revendications de la synergie et qui exerçait sa profession d'enseignant. A l'heure où le Togo fait des efforts pour un bon enracinement de la démocratie, c'est la synergie qui a en son sein des enseignants qui sont sensés inculquer les valeurs civiques qui obligent

*Suite à la p 5*

## Entretien avec le commissaire Général de l'OTR «Nos performances de l'année dernière sont très encourageantes.... »

*Suite de la p 2*

Commissaire Général, vous avez présidé un séminaire qui a réuni les responsables de divers départements de votre institution. Dites-nous ce qui a été fait concrètement au cours de cette rencontre.

**M. Henry GAPERI :** nous sortons d'un séminaire regroupant l'instance dirigeante de l'OTR et comprenant les chefs de divisions, les directeurs, les commissaires et moi-même pour faire le bilan de l'année écoulée, de ce que nous avons pu réaliser et des défis auxquels nous faisons face et également définir les stratégies pour pouvoir faire face à ses différents défis et aussi fixer les objectifs de l'année 2015.

**WARAA :** Alors quel bilan dressez-vous des activités de l'OTR pendant l'année écoulée ?

**M. Henry GAPERI :** Nos performances de l'année dernière sont très encourageantes et très satisfaisantes du fait que les recettes fixées par le gouvernement à travers l'Assemblée Nationale ont été atteintes et du fait que malgré les enjeux qui courraient au cours de l'année et auxquels nous faisons face pour cette première année de démarrage de l'OTR, nous avons réussi à mettre en place le bon personnel qu'il faut à différentes positions et ce qui nous a permis de recouvrer les recettes comme il nous a été demandé par le gouvernement et l'Assemblée Nationale.

**WARAA :** après la réussite de cette première expérience, quels sont les objectifs que l'OTR compte atteindre jusqu'à la fin de cette nouvelle année ?

**M. Henry GAPERI :** l'OTR a intégré en son sein le personnel des douanes et des impôts et a procédé également au recrutement du personnel venu d'horizons divers aussi bien de la diaspora que des structures privées. Donc, nos objectifs pour cette nouvelle année, c'est de continuer à bâtir une culture d'entreprise propre à l'OTR et cela est déterminant dans les résultats que nous atteindrons prochainement. L'autre objectif qui nous concerne c'est œuvrer à la facilitation à travers la simplification de nos différentes procédures et processus de collecte de recettes aussi bien de la douane que des impôts.

*Propos interprétés par M. Kokou Tchadié, commissaire chargé des affaires générales à l'OTR et transcrits par WARAA*

### COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis plusieurs semaines, le Gouvernement a engagé des discussions avec la Synergie des travailleurs du Togo (STT) pour rechercher, dans le calme et la sérénité, des solutions concertées et durables, suite aux revendications formulées par cette centrale syndicale. Parallèlement à ces discussions, la STT a lancé une série de manifestations dans diverses localités, sous forme d'assemblées générales, suivies parfois de caravanes qui se sont déroulées jusqu'à une date récente, sans incident majeur.

Malheureusement, depuis quelques jours, il a été donné de constater que la STT, après avoir quitté la table des discussions avec le Gouvernement, s'est engagée dans la voie des manifestations et d'actions violentes.

C'est ainsi que, dans la matinée du 12 mars 2015, en exécution des consignes de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) de Tône, des élèves des lycées Nassablé et Dapaong ville 2 ainsi que certains enseignants et des élèves des établissements environnants, ont occupé et organisé des sit-in sur la nationale n°1. Outre le blocage de la circulation, cette manifestation a donné lieu à des débordements et des dérapages préoccupants.

En effet, en lieu et place des revendications touchant à l'amélioration de la vie scolaire et du système éducatif, les élèves se sont mis à scander leur soutien à l'un des candidats à l'élection présidentielle du 15 avril 2015.

Ces dérapages ont connu une escalade, avec la tenue le même jour à Dapaong d'une assemblée générale de la STT, précédée d'une caravane au cours de laquelle des actes de violence et de vandalisme ont été perpétrés.

Ces violences ont particulièrement eu pour cible la Direction Régionale de l'Enseignement (DRE) des Savanes et l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général de Dapaong qui ont été mises à sac. De même, le Directeur de l'Ecole Primaire Publique du Camp Gendarmerie, assurant également les fonctions Secrétaire Général des préscolaires et primaires de l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (USET) section Tône a été pris à partie en plein cours et violemment agressé.

C'est dans ce climat que des jeunes de la localité, en réaction aux manifestations violentes du 12 mars, ont empêché la tenue de l'assemblée générale que la STT de Tône cherchait à tenir le dimanche 15 mars 2015 à l'Ecole Primaire Publique de Bodjopal.

Dans un souci d'apaisement, le Gouvernement a dépêché sur les lieux une forte délégation ministérielle pour rencontrer les acteurs de l'éducation et l'ensemble des parties prenantes.

Malheureusement, le lundi 16 mars 2015, aux environs de 08H 30, les membres de la STT de Tône appuyée par des centaines d'élèves des lycées de la ville ont pris d'assaut les bureaux de la préfecture de Tône et l'Hôtel de Dapaong. Munis de projectiles, de gourdin et de coupes-coupes, ces manifestants cherchaient visiblement à s'en prendre aux autorités et aux délégations se trouvant sur les lieux.

Des actes d'une rare violence et d'une extrême gravité ont été enregistrés. Les bureaux de la préfecture de Tône ont été saccagés. Agressé, le préfet de Tône a été légèrement blessé.

Grâce à l'intervention des forces de sécurité, les manifestants ont été dispersés et la réunion a pu poursuivre son cours normal. Les membres de délégation ministérielle ont ainsi eu des échanges avec la coordination de la STT de Tône.

Compte tenu de la gravité des récents incidents enregistrés dans la préfecture de Tône, le Gouvernement condamne tous les actes et toutes les initiatives qui sont de nature à porter atteinte à la quiétude et à la paix sociale. Le Gouvernement condamne les actes de destructions et les voies de fait et lance un appel au calme et à la retenue.

Le Gouvernement déplore à cet effet, la tenue des différentes assemblées de la STT de Tône dans des enceintes scolaires, sans aucun égard pour les heures de cours et en violation des procédures d'usage établies pour leur autorisation. Il en est de même des caravanes organisées à répétition sur des voies à fort trafic et qui sont de nature à entraîner des débordements et des dérapages dangereux, comme en témoignent les récents incidents enregistrés à Dapaong.

Une enquête est ouverte pour élucider les circonstances de ces événements malheureux et situer les responsabilités, conformément à la loi.

Notre pays aspire à la préservation de l'Etat de droit. Pour ce faire, toutes les dispositions seront prises pour faire respecter l'ordre public et combattre toutes les dérives préjudiciables à la paix sociale.

Fait à Lomé, le 17 mars 2015

Le Gouvernement

Pour tout renseignement,  
information ou conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

 **8201**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.lg](http://www.otr.lg)

MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA  
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS  
ET FOIRES DE LOME

**COMMUNIQUE**

Le Centre togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) partenaire de la Foire Africaine de Paris vous invite à participer à ladite foire du 14 au 17 mai 2015 à l'espace Champerret Paris 17ème.

La Foire Africaine de Paris, grand salon d'Europe consacré à l'Afrique est un événement qui rassemble annuellement les partenaires de l'Afrique autour de 5 secteurs : Business, Culture, Solidarité, Emploi, Mode et Beauté. Pour une meilleure organisation, la Direction invite les opérateurs économiques intéressés par cette manifestation à contacter le CETEF-LOME à l'adresse suivante :

Route de l'Aéroport

B.P : 10056

Tél. : (228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27/ 22 30 38 48

Fax : (228) 22 26 17 54

[ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)

[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)

Le nombre de places étant limité, l'enregistrement des participants prendra fin au plus tard le 30 mars 2015 à 17 heures 30 minutes.

Passée cette date, aucun opérateur économique ne sera enregistré.

De la revendication syndicale à la promotion de la violence  
**La STT multiplie des actions contre-productives**

*Suite de la p 4*

honnête citoyen à regarder dans la même direction qu'elle. Quelle leçon de démocratie les enseignants pourront-ils alors donner demain après cette agression de leur collègue et les saccages savamment orchestrés dans cette ville ? Comment comprendre aussi que la STT qui réclame les meilleures conditions de travail se livre aussi à la destruction des biens publics ? Quels objectifs concrets poursuit-elle avec les actes de violence qu'elle entretient ? C'est toute une série de questions qui restent posées. En analysant la situation de près, on se rend à l'évidence que la STT a quitté le terrain des revendications syndicales. Elle poursuit d'autres objectifs que nous aurons à découvrir si peu. Pour l'heure, il ya déjà certaines pistes. En effet, nous nous approchons vers une échéance électorale et c'est une bonne occasion pour les syndicats de se faire entendre. Malheureusement, la STT au lieu de conjuguer leurs efforts avec d'autres centrales syndicales cherche par tous les moyens à les exclure des discussions.

Cette marginalisation laisse alors entrevoir une tentative pour les premiers responsables de la Synergie de traiter avec le Diable pour obtenir certaines facilités de la part du pouvoir. Aussi, il n'est pas exclu que la STT soit une centrale syndicale qui mélange les pinces comme les ODDH made in Togo. Voyant la déchirure de l'opposition, elle compte porter l'étendard des soulèvements populaires à des fins politiques. Et attendant d'explorer ces pistes, la STT si elle est vraiment dans l'optique de la lutte syndicale doit alors se ressaisir, abandonner la voie de l'intransigeance aveugle afin de reprendre les discussions avec le gouvernement pour le dénouement de la crise.

*La Rédaction*

## Le responsable du mouvement « y'en a marre » et son alter ego du balai citoyen arrêtés en RDC seront expulsés

Le jeune loup de la scène politique sénégalaise, Fadel BARRO, qui a été incontestablement le tombeur de Me Abdoulaye WADE se trouve dans les nasses de la police du Congo Kinshasa. Fadel BARRO et le Burkinabé du mouvement « Balai citoyen » ainsi que quelques journalistes et plusieurs autres jeunes du quartier qui attendaient un concert que devait organiser l'ONG Filimbi ont donc été arrêtés pour trouble à l'ordre public. Pour le porte-parole du gouvernement congolais Lambert Mendé, « le responsable du balai citoyen au Burkina Faso est un révolutionnaire dans son pays mais sur le sol congolais il n'est ni plus ni moins qu'un mercenaire ».

L'on se rappelle il y a peu que l'activiste sénégalais a été accueilli sur le sol togolais sans être inquiété. Il a dû passer un séjour paisible sur la terre de nos aïeux avant de retourner dans son Sénégal natal. La seule fausse note était sa déception face à l'incohérence des acteurs de l'opposition politique togolaise.



Aujourd'hui l'arrestation de Fadel BARRO et sa bande doit amener l'opinion nationale et internationale souvent très critique du régime togolais à reconsidérer leur position et reconnaître que, malgré tout, le Togo fait des avancées en matière de liberté d'opinion et d'expression. Fadel BARRO a été reçu au Togo par presque tous les acteurs de la scène politique, ses déplacements ont même été facilités par le gouvernement togolais. Au lieu de tout ça le gouvernement de Joseph KABILA met la manière forte et accuse les meneurs



d'actes subversifs et donc passibles des peines de prison. Le Togo est en phase d'apprentissage de la démocratie mais il peut déjà donner des leçons de liberté d'expression et d'opinion à certaines nations du monde. Les pseudos démocrates togolais doivent être fiers de leur gouvernement et lui jeter publiquement des fleurs au lieu de se cacher derrière des condamnations et indignations vagues. Le combat politique pour être sain doit aussi être empreint de vérité.

**SENA LE LIBRE PENSEUR**

## Le MJPG, la NJSPF et le MSF dénoncent l'attitude du front "Tchoboé" et l'intransigence de la STT

Les derniers développements de l'actualité politique togolaise ont amené les responsables de trois mouvements politiques proches du parti UNIR à faire un point de presse conjoint le 13 mars dernier au siège de la Majorité Silencieuse.

Devant un parterre de journalistes, le MJPG, la NJSPF et le MSF ont dénoncé l'attitude du front TCHOBOE et des ODDH qui prônent l'arrêt du processus électoral afin d'opérer les réformes institutionnelles et constitutionnelles gage d'après ces derniers d'une alternance au Togo.

Selon les responsables de ces mouvements, l'attitude des ODDH et du Front TCHOBOE n'est rien d'autre qu'une manœuvre politicienne qui ne rime en rien avec le vrai « ils nous préparent à nous attendre à de violentes contesta-

tions et des affrontements sanglants au cours de la prochaine élection présidentielle ».

Pour la même occasion ils dénoncent également les manipulations que subissent les élèves et étudiants de la part des politiciens avides de pouvoir au mépris de l'avenir de la jeunesse. Les revendications sociales sont certes légitimes mais l'on ne doit pas perdre de vue les efforts du gouvernement. Tout observateur honnête sait que le Togo vient de très loin. A l'irrégularité des salaires sont venus se substituer la régularité des salaires et leurs hausses permanentes avec des avantages indiciaires non négligeables.

Pour finir ces mouvements proches du pouvoir ont lancé un appel aux parents d'élèves à mieux encadrer leurs enfants par ces temps d'agitation.

**A. Fic**



### COMMUNIQUE

Le 13 mars 2015, le Conseil National des Patrons de Presse a été invité par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) à la cérémonie de signature et de remise du Code de Bonne Conduite en période électorale.

Comme à chaque élection depuis plusieurs années, ce Code édicté par la HAAC et signé par les organisations de la presse, est un vademecum qui rappelle les principes élémentaires de la pratique journalistique pour une bonne préparation et une conduite exemplaire du journaliste pendant la période électorale.

Il a pour objet « d'orienter les journalistes dans la couverture des activités électorales avant, pendant et après le vote, en leur rappelant certains principes de base que sont l'exactitude, l'équilibre et l'égalité »

« Il prône la construction qualitative et pose les fondamentaux de la responsabilité sociétale des médias et du développement durable du secteur de la presse. »

Son esprit selon ses initiateurs, est d'anticiper le pire pour créer les conditions du meilleur

Pour l'élection présidentielle 2015, le document préparatoire avait été envoyé aux différents acteurs pour avis et suggestions. Il a été également exposé lors de l'atelier sur la Stratégie pour une meilleure couverture médiatique du processus électoral organisé par la HAAC les 16 et 18 février derniers à Tsévié, avec la participation de la quasi-totalité des principales organisations de la presse. C'est dans ce contexte qu'est intervenue la signature de la version définitive du Code.

Le Conseil National des Patrons de Presse après l'avoir parcouru, n'y a relevé aucune disposition liberticide, tendant à entraver le travail du journaliste. En tant qu'organisation responsable et résolument attachée à la défense d'une presse libre et professionnelle, elle n'aurait pas pu, en aucune manière, s'associer à une initiative tendant à museler la presse au cours de cette période électorale.

Convaincu donc de la pertinence de la démarche ainsi que de l'utilité de son contenu, comme d'ailleurs le fut le Système des Nations Unies qui a financé la reproduction du Code à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement ( PNUD) qu'on ne saurait surprendre encourageant une initiative qui porterait atteinte à la liberté de la presse, le Conseil National des Patrons de Presse a paraphé ledit document comme ce fut le cas en 2007, 2010 et 2013 aux côtés d'autres organisations.

Le Conseil National des Patrons de Presse rappelle ses engagements en faveur d'une presse plurielle et indépendante, de même que pour une couverture professionnelle et responsable de l'élection présidentielle.

*Fait à Lomé, le 17 mars 2015.*

*Le Président,*

**Jean-Paul AGBOH AHOUELETE**

### CONAPP Appel à candidature

Pour la mise en œuvre du projet « Plate Forme des Médias pour une élection transparente et apaisée » élaborée conjointement par le Conseil Nationale des Patrons de Presse (CONAPP), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), l'Union des Radios et Télévisions Libres (URATEL) et le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) dans le cadre de l'élection présidentielle d'avril prochain, qui a obtenu l'appui financier du Système des Nations Unies par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le CONAPP lance un appel à candidature pour la réalisation du volet « plateforme de collecte, de stockage, de traitement, de gestion et de diffusion de données de l'élection présidentielle d'avril 2015 ».

Il s'agit du recrutement de cinquante (50) reporters (radio, télé, presse écrite et en ligne), à déployer sur le terrain moyennant rémunération pour une période de deux (02) semaines, à compter du 30 mars jusqu'au 15 avril 2015.

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1) L'autorisation signée du responsable de l'organe auquel appartient le postulant ;
- 2) La justification d'au moins deux ans d'expérience dans une rédaction
- 3) Les postulants doivent disposer de leur propre matériel de travail (enregistreur, ordinateur portable, appareil photo, etc...)
- 4) La photocopie d'une pièce d'identité.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la maison de la presse avec mention « Appel à candidature dans le cadre du projet Plate Forme des Médias » ou à l'adresse électronique: [conapp.togo@gmail.com](mailto:conapp.togo@gmail.com).

Tous les journalistes et autres professionnels de la communication sont invités à postuler, quelque soit le type de médias dans lequel ils exercent ou l'organisation professionnelle à laquelle ils appartiennent.

La date limite du dépôt de candidature est fixée impérativement au mardi 24 mars 2015 à 12h.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le 90 15 87 53.

**Le Secrétaire Général**  
**Fabrice PETCHEZI**

Opportunisme et récupération politiques pratiqués par J P Fabre  
Malgré les efforts du gouvernement pour soulager le monde  
des travailleurs, l'ANC en difficulté sur le terrain  
politique dit soutenir les revendications de la STT

Depuis quelques semaines, le gouvernement et la Synergie des travailleurs du Togo STT sont à couteaux tirés avec des grèves par ci et des sit-in par là. La pomme de discorde reste le redressement de la grille en vue de rattraper le manque à gagner consécutif aux augmentations successives du SMIG. Pour cela, la STT réclame la prise en compte de 280 points dans les calculs pour rehausser les salaires, ce à quoi le gouvernement est prêt à discuter uniquement dans le comité de suivi que les responsables de la STT ont quitté depuis peu. C'est donc face à cette situation et au moment où les voix s'élèvent pour demander au gouvernement et à la STT de trouver un terrain d'entente pour éviter que les élèves sortent dans les rues que les responsables de l'ANC qui peinent à convaincre leurs militants sur la nouvelle orientation de leur parti affirment soutenir les revendications de la STT. En effet, dans un communiqué rendu public, le parti de J P Fabre trouve que c'est le Chef de l'Etat qui est responsable du pourrissement de la situation et qu'il doit prendre des mesures pour le retour au calme. On peut rigoler à la lecture de ce communiqué car il faut souffrir d'une myopie intellectuelle pour ne pas reconnaître les efforts du gouvernement surtout ces dernières années. Depuis 2006, il y a eu des augmentations successives sur salaires et aujourd'hui on ne parle plus d'arriérés dans la fonction publique, preuve que les tra-



vailleurs sont au centre des préoccupations du Chef de l'Etat. On le voit, J P Fabre avec cette sortie veut surfer sur le mécontentement des travailleurs pour se faire beau neuve. Tous les observateurs sont unanimes à reconnaître que ces manœuvres de l'ANC sont contre-productives au regard des efforts du gouvernement. Pour le leader de l'opposition, tous les moyens sont bons même les plus sordides pour parvenir au pouvoir. Ainsi vouloir se présenter en protecteur des travailleurs alors que l'on n'a aucune expérience dans la gestion des affaires de l'Etat est une tentative de récupération des mouvements sociaux à des fins politiques. Mais un tel opportunisme politique ne marchera pas car les travailleurs honnêtes savent que tôt ou tard des solutions seront trouvées à leurs revendications car le gouvernement s'est toujours montré disposé à dialoguer et il ne revient qu'à la STT de se monter responsable pour faire des concessions courageuses.

La Rédaction

Les organisations de presse au Togo notamment l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), l'Union des Radios et Télévisions du Togo (URATEL), le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) ont signé hier un accord de financement avec le PNUD. Par cet accord, ce département onusien s'engage à accompagner la couverture du processus électoral avec 96 millions de FCFA.

Le PNUD qui a déjà accordé un soutien financier pour la formation des différents acteurs veut aussi appuyer les médias pour favoriser la tenue d'une élection libre, transparente et apaisée. Pour se faire, les journalistes seront formés sur la thématique de l'élection présidentielle et sur le respect des règles



d'objectivité et d'équilibre.

Les organisations seront chargées d'assurer un monitoring des journaux, sites internet, programmes de radio et de télévision pendant et après la campagne et de signaler tout contenu de nature à attiser la haine et la violence. A l'occasion de la signature de cet accord, le président de l'OTM Augustin

Sizing a appelé les journalistes à faire preuve de responsabilité et de professionnalisme en cette période sensible. « C'est par notre professionnalisme qu'au lendemain de la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle du 15 avril prochain, nous pourrons être fiers d'avoir joué notre partition » a-t-il indiqué.

La Rédaction

Après la lourde défaite des Guerriers de Tchaoudjo devant le Club Sfaxien  
**Tchanilé Banna, entraîneur de Sémassi débarqué**

Tchanilé Banna, l'entraîneur de Sémassi de Sokodé a été limogé pour «mauvais résultat». Telle est la décision prise par le bureau exécutif de ce club, après la débâcle des guerriers de Tchaoudjo dimanche dernier au stade de Kégué face au Club Sportif Sfaxien pour le compte du match aller des 1/16 de finale de la ligue africaine des cham-



pions. Sémassi a été laminé devant son public et sur ses

propres installations par le club tunisien (0-5), hypothéquant ainsi ses chances de qualification pour la suite de la compétition. Selon des responsables de Sémassi, ce club n'a jamais reçu une telle douche à domicile. Le successeur de Tchanilé Banna sera connu les prochains jours.

Source : savoirnews

Le Ministre Bawara classe les acteurs Politiques à la veille du scrutin  
**Ces politiciens soucieux de la bonne organisation de l'élection, ceux qui justifient déjà leur prochaine défaite et les losers**

A la veille de la prochaine élection présidentielle, l'actualité politique connaît de multiples rebondissements. Pendant que certains acteurs mènent des actions pour l'amélioration des conditions d'organisation de l'élection, d'autres personnes s'investissent plutôt dans une démarche de blocage du processus électoral. Reçu sur la radio Victoire Fm, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales Gilbert Bawara a défini trois profils d'acteurs politiques qui se dessinent en cette période préélectorale. Il parle des acteurs qui sont soucieux de l'amélioration des conditions d'organisation de l'élection, une autre catégorie de politiciens qui justifie déjà leur future défaite et une



troisième catégorie où baignent les losers. Pour le ministre Bawara, les acteurs politiques soucieux de la bonne organisation de l'élection sont à féliciter. Ils sont présents dans toutes les tendances et sensibilités politiques et analy-

sent avec objectivité les actions menées par l'institution chargée de l'organisation de l'élection, la CENI et le gouvernement. A l'heure où les listes provisoires sont affichées, les politiciens qui s'inscrivent dans cette première catégorie peuvent alors exercer leur droit de recours et de contestation pour permettre de consolider le fichier électoral. Au lieu de faire un travail de fond pour sortir la tête haute au lendemain de la présidentielle de 15 avril prochain, certains politiciens cherchent déjà des arguments pour justifier leur échec futur. C'est la deuxième catégorie. Cette frange de politiciens dénonce tout et tout dans le déroulement du processus électoral.

La troisième catégorie regroupe les

« losers ». Ces perdants qui n'ont aucune capacité de mobilisation constituent la frange la plus contestataire et la plus velléitaire du paysage politique. Prenant par exemple le chef de file de cette catégorie, M. Claude Ameganvi, son parti ne se résume qu'à lui seul. Nicodème HABIA qui n'arrive même plus à s'élire député dans sa localité fait partie aussi de ce lot. Après s'être rendu compte de la dure réalité du terrain, le parti des Togolais qui a fait rêver plus d'un a finalement regagné ce cercle des perdants. La Ligue Togolaise des Droits de l'Homme, une ODDH qui ne met plus de différence entre faire de la politique et défendre les droits de l'homme se greffe aussi au profil des losers. « On ne peut pas

se dire organisation de défense des droits de l'homme et poser des actes qui incitent à la haine et à la violence. », s'indigne le ministre Bawara. Pour arrêter cette pagaille, il a saisi certains partenaires pour leur informer que les autorités et les pouvoirs publics ne vont plus coopérer avec des organisations comme la LTDH qui entretiennent la confusion. « Si monsieur Kpandé Adjaré (président de la LTDH Ndlr) veut faire de la politique, qu'il la fasse. Il est un citoyen togolais. Il a le droit de s'engager dans un parti », a conclu le ministre.

Les profils sont alors dégagés et il revient au peuple de classer chaque acteurs dans sa catégorie.



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur Privé

**Ne fermons pas les yeux...!  
LE RISQUE EST RÉEL**

